

Établissement : Lycée Jean Rostand Strasbourg

Titre : TD Le réseau local des parents de Mulhouse

| | |
|--|---|
| Lien avec le programme ou le référentiel | La politique d'aménagement du territoire et de la ville |
| Niveau de formation | BTS ESF |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none">- Étudier la dynamique de partenariat entre le CCAS et les acteurs du quartier QPV dans le cadre de la politique de la ville- Améliorer la visibilité du RLPM auprès des familles et professionnels.- Évaluer le fonctionnement du réseau avec les partenaires |
| Durée | 4 h |
| Autre/divers (Capacités, modalités ...) | <p>Compétences mobilisées :</p> <p>C5.1 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles</p> <p>C5.2 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle</p> <p>C5.3. Participer au suivi des partenariats engagés par les structures</p> |
| Auteur (facultatif) | C. Manette |

Politique d'aménagement du territoire et de la ville

TD. Le réseau local des parents de Mulhouse (RLPM)

Durée : 4h

Les quartiers prioritaires de la ville de Mulhouse se caractérisent par une forte proportion de famille monoparentale, un taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes de 16 à 25 ans. Beaucoup de jeunes sont sans qualification ou en situation de décrochage scolaire, ce qui freine leur accès à l'emploi.

Les freins à l'insertion sont multiples : mobilité réduite, manque de réseau professionnel, difficultés linguistiques pour certains publics issus de l'immigration.

Vous êtes TESSF au CCAS de Mulhouse. Ce dernier souhaite mener des actions de soutien à la parentalité auprès des parents du quartier des coteaux en lien avec le réseau local parents de Mulhouse (RLPM). Le RLPM, impulsé par la CAF du Haut-Rhin et le CCAS, s'inscrit dans les objectifs de la politique de la ville et plus précisément dans le Contrat de Ville 2024-2030, notamment dans le volet cohésion sociale et éducation familiale. Ce projet vise à renforcer les compétences parentales, améliorer la connaissance des dispositifs existants et créer du lien entre les familles et les professionnels.

TRAVAIL A FAIRE :

PARTIE 1.

- 1. Analyser la dynamique partenariale engagée par le CCAS de Mulhouse dans les quartiers QPV à travers le réseau local parents de Mulhouse (RLPM) au regard de la politique de la ville.**

PARTIE 2.

La mise en place du Réseau Local Parents de Mulhouse, bien qu'ambitieuse et porteuse de sens rencontre plusieurs freins liés à la complexité du territoire et à la diversité des acteurs impliqués. Parmi les principaux obstacles identifiés, on retrouve une fragmentation de l'offre existante à cause de la multiplicité des acteurs. De nombreuses associations, centres sociaux et institutions œuvrent déjà dans le domaine du soutien à la parentalité, ce qui rend difficile la coordination et la lisibilité de l'offre. On retrouve également un manque de visibilité du RLPM car les familles et même certains professionnels ont du mal à identifier les ressources disponibles, faute d'un annuaire ou d'une plateforme centralisée.

En tant que TESSF, sous l'autorité du chef de service, vous participez à la réflexion pour lever les freins relatifs au bon fonctionnement du RLPM.

- 2. Proposer et justifier deux actions concrètes pour améliorer la visibilité du réseau RLPM auprès des familles et des professionnels (en lien avec les freins identifiés : fragmentation de l'offre, manque de visibilité)**

- 3. Proposer des outils simples pour évaluer le fonctionnement du réseau avec les partenaires**

ANNEXES

ANNEXE 1. Présentation du Réseau local de parents de Mulhouse

Le contrat de Ville vise à réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires, notamment en matière d'éducation, santé, emploi et lien social. Le réseau local parents s'inscrit dans cette dynamique en ciblant spécifiquement le soutien à la parentalité, enjeu majeur à Mulhouse où 15 000 familles sont monoparentales.

Le Réseau Local Parents est une démarche collaborative lancée par la Ville de Mulhouse en partenariat avec la CAF du Haut-Rhin, le CCAS, les centres socioculturels, les associations locales et les parents eux-mêmes. Il vise à favoriser le soutien à la parentalité en créant un espace de dialogue, de ressources et d'actions concrètes pour les familles.

Objectifs principaux :

- Renforcer les liens entre les acteurs de la parentalité
- Valoriser les compétences parentales
- Faciliter l'accès à l'information et aux ressources
- Favoriser l'implication des parents dans la vie locale
- Réduire les inégalités d'accès aux dispositifs d'aide

Actions proposées :

- Cafés-parents : Espaces d'échange conviviaux sur les défis du quotidien
- Ateliers pratiques : Communication non violente, gestion des émotions, numérique en famille...
- Conférences et débats : Animés par des professionnels (psychologues, éducateurs, etc.)
- Temps festifs et intergénérationnels : Pour créer du lien entre les familles
- Accompagnement de projets parentaux : Soutien aux initiatives portées par les parents eux-mêmes

Fonctionnement du réseau :

- Pilotage par le CCAS de Mulhouse
- Concertation régulière avec les partenaires locaux
- Représentation parentale intégrée : Les parents participent à la gouvernance du réseau
- Appels à projets annuels : Pour soutenir les actions locales innovantes
- Plateforme Réseau Parents 68 : Pour centraliser les ressources et les événements

Mulhouse est une ville jeune et multiculturelle, avec une forte proportion de familles. Le réseau s'adapte aux spécificités des quartiers, aux besoins des familles monoparentales, aux parents d'adolescents, et aux publics éloignés des dispositifs traditionnels.

SOURCE : D'après la plaquette « CCAS – Soutien à la parentalité Mulhouse Alsace Agglomération »

ANNEXE 2. Ville de Mulhouse, Le Réseau local parents de Mulhouse, une nouvelle initiative pour les familles, communiqué de presse, consultable sur <https://www.mulhouse.fr/wp-content/uploads/2025/03/Ville-de-Mulhouse-CP-Reseau-local-parents-de-Mulhouse.pdf> (consulté le 20 septembre 2025)

ANNEXE 3. Les Partenaires du Réseau local de parents de Mulhouse

La ville de Mulhouse / CCAS :

- Porteur institutionnel du projet
- Coordination locale des actions sociales
- Mise à disposition de locaux, soutien logistique
- Lien avec les élus et les politiques publiques

La CAF du Haut-Rhin :

- Co-financeur via le REAPP¹ (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)
- Animation du Réseau local parents de Mulhouse lancé en 2024
- Expertise sur les besoins des familles et les dispositifs de soutien

Les Centres sociaux de Mulhouse :

- Acteurs de proximité dans les quartiers prioritaires
- Organisation d'ateliers, groupes de parole, animations familiales
- Lien direct avec les familles et les bénévoles

L'Éducation nationale (collèges, écoles du quartier) :

- Partenaire essentiel pour le lien école-famille
- Identification des familles en difficulté
- Coanimation d'actions éducatives (ex : ateliers devoirs, coéducation)

Les Services de santé / PMI / ARS Grand Est :

- Interventions sur la santé parentale, périnatalité, nutrition
- Prévention et accompagnement psychologique
- Médiation santé dans les quartiers

Les associations locales engagées dans la parentalité :

- Maison des Familles de Mulhouse, associations interculturelles, éducatives ou religieuses
- Animation d'ateliers, médiation familiale, soutien aux parents isolés

Le Conseil citoyen du quartier :

- Représentation des habitants
- Participation à la co-construction du projet
- Relais d'information et mobilisation des familles

¹ Les REAAP sont appelés Fonds national parentalité (FNP)

La mission locale et les structures d'insertion :

- Soutien aux jeunes parents en insertion
- Orientation vers les dispositifs emploi/formation
- Les Bibliothèques municipales pour l'animation lecture parents-enfants,
- Les bailleurs sociaux : soutien logistique, communication dans les résidences
- Les structures culturelles ou sportives : ateliers partagés, événements familiaux

SOURCE : D'après la plaquette « CCAS – Soutien à la parentalité Mulhouse Alsace Agglomération »

ANNEXE 4. Le contrat de ville m2a 2024-2030, consultable sur <https://www.m2a.fr/wp-content/uploads/2024/12/Contrat-de-Ville-m2A-2024-2030-signé.pdf> pages 23, 24 et 37 (consulté le 20 septembre 2025)